

Compte-Rendu

Mercredi 27 Mars 2019

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Désiles, Drouineau, Rapicault, Ms Buon, Clément, Faucher, Lecomte, Ledru.

Absents excusés :

Maryline Gervais, procuration à Christelle Désiles

Bruno Aim, procuration à Michel Lecomte

Caroline Coignard, procuration à Mélanie Rapicault

Richard Cadaouen-Renou, procuration à Didier Fouché

1. Budget Principal : compte administratif 2018

Sous la présidence de M. Stéphane LEDRU, ADJOINT, chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif 2018 qui s'établit ainsi :

Budget général

Fonctionnement

Dépenses **354 066.35 €** Recettes **476 985.89€**

Résultat de l'exercice : **122 919.54€**

Investissement

Dépenses **314 109.28 €** Recettes **342 681.75 €**

Restes à réaliser : **0 €**

Résultats de l'exercice : **28 572.47€**

Résultats de clôture:

Investissement : - **36 098.47 €** (Recettes – Dépenses + Déficit reporté 2017)

Fonctionnement: + **235 765.56 €** (Recettes – Dépenses + Excédent reporté 2017)

Résultat global: + **199 667.09 €**

Hors de la présence de M Fouché, Maire, le conseil Municipal se prononce sur le compte administratif : Adopté à l'unanimité

2. Budget Principal : Comptes de gestion

Concernant le budget général, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve.

Proposition de valider les comptes de gestion du receveur : Adopté à l'unanimité

3. Budget Principal : Affectation des résultats : proposition de délibérations

Budget général

Le conseil Municipal

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :

Au titre des exercices antérieurs : 76 747.55 €

Au titre de l'exercice arrêté : 122 919.54 €

Soit un résultat à affecter **199 667.09 €**

Besoin de financement de la section d'investissement :
Solde d'exécution de la section d'investissement hors restes à réaliser : - **36 098.47 €**
Solde des restes à réaliser en investissement : **0 €**
Affectation obligatoire : Besoin à couvrir : + **36 098.47 €**

Décide
l'affectation en réserve compte 1068 : **36 098.47 €**
l'affectation de l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) **199 667.09 €**

Vote : Adopté à l'unanimité

4. Budget Assainissement : compte administratif 2018

Sous la présidence de M. Stéphane LEDRU, ADJOINT, chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif 2018 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses **4 879.84 €** Recettes : **6 358.02 €**
Résultat de l'exercice : **1478.18 €**

Investissement

Dépenses **38 739.25 €** Recettes : **13 923.84 €**
Restes à réaliser : **0 €**
Résultats de l'exercice : - **24 815.41€**

Résultats de clôture :

Investissement : **2 107.93 €**
Fonctionnement: **10 509.61 €**

Résultat global : + **12 617.54 €**

Hors de la présence de M Fouché, Maire, le conseil Municipal se prononce sur le compte administratif : Adopté à l'unanimité

5. Budget Assainissement Comptes de gestion

Concernant le budget assainissement, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve.

Proposition de valider les comptes de gestion du receveur : Adopté à l'unanimité

6. Affectation des résultats : proposition de délibérations

Budget assainissement

Le conseil Municipal

Constatant que le compte administratif présente un résultat de la section d'exploitation de

- Au titre des exercices antérieurs : 9031.43 €
- Au titre de l'exercice arrêté : 1478.18 €
- Soit un résultat à affecter : **10509.61 €**

Un résultat de la section d'investissement de

- Au titre des exercices antérieurs : 26 923.34 €
- Au titre de l'exercice arrêté : - 24 815.41 €
- Soit un résultat à affecter : **2 107.93 €**

Décide

L' affectation du déficit d'investissement reporté (ligne 001) : **2107.93 €**

L'affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : **10509.61 €**

Vote : Adopté à l'unanimité

7. Budget 2019

Budget Général

Proposition d'adopter le budget 2019 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Section de fonctionnement : **653 212.09 €**

Section investissement : **334 486 €**

Vote : Adopté à l'unanimité

Budget Assainissement

Proposition d'adopter le budget 2019 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Section d'exploitation : **16 711.61€**

Section investissement : **7 227.93 €**

Vote : Adopté à l'unanimité

8. Cession tondeuse

Lors de la séance du 5 avril 2018, le conseil municipal a décidé d'acheter une nouvelle tondeuse au prix de 19 138.80 € TTC.

De cet achat est déduit la reprise de la tondeuse Kubota de la commune qui est de 3 720€ TTC.

La tondeuse Kubota a été achetée au prix de 12 916.80€ TTC.

Avec la reprise de 3 720 €, la sortie de l'actif correspond à un montant de 9 169.80 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la reprise de la tondeuse Kubota à 3 720€ TTC.

9. Taux fiscalité locale

Le conseil municipal doit décider du taux de fiscalité locale pour 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux de fiscalité locale. Les taux pour 2019 sont :

Taxe d'habitation : 20.37%

Foncier bâti : 10.87%

Foncier non bâti : 32.90%

Le produit attendu est de 166 766€ (en 2018 : 158 965 €).

Divers :

Commerce : Monsieur le maire a lancé un appel pour la reprise du commerce lors de son passage à l'émission « Sarthez-moi d'là » sur LMTV le 26 mars prochain.

Lundi 1^{er} avril de 10h30 à 13h à l'abbaye de l'Epau : conférence sur l'aménagement numérique du territoire. Stéphane Ledru s'y rendra.

Lundi 1^{er} avril : réunion Linky lors du bureau communautaire à la CDC à 18h. Stéphane Ledru s'y rendra

mercredi 3 avril à 18h30 :CA comice. Stéphane Ledru, Catherine Drouineau et Didier Fouché seront présents.

mercredi 3 avril à 20h30 : Réunion déco comice

Fin du conseil : 21h30